

COMPTE RENDU

Conseil Municipal

Mairie de PANZOULT

Séance du 4 Novembre 2020

Date de convocation : 27 Octobre 2020

L'an deux mil vingt, le quatre novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PANZOULT, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à huis clos à la salle des fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DESBOURDES Francis, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DESBOURDES FRANCIS
- DELAFOND CAILLÉ CHARLOTTE
- MOLISSON STEPHANIE
- NAVATTE MARC
- TRANCHANT DAVID
- VEILLOT JULIE
- BARBIER ROBIN
- RIPAUD-CADIOU JULIA
- MARIE FLORENCE
- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD
- CAMON ISABELLE
- FELTRIN PIERRE
- NAVATTE FLORENCE

Etaient absents excusés les conseillers municipaux suivants :

- RAGOT CHANTAL donne pouvoir à DESBOURDES FRANCIS
- BLANCHARD CHARLINE donne pouvoir à MOLISSON STEPHANIE

A été désigné secrétaire : Isabelle CAMON

DCM 1 : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 Octobre 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 Octobre 2020.

Conseil Municipal du 4 novembre 2020

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 2, Votants 13, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2020-11-001 : Publiée le : 10 Novembre 2020 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Novembre 2020

DCM 2 : Réhabilitation d'un mur avec des matériaux traditionnels pour valorisation du petit patrimoine communal : demande de subvention DETR

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réhabilitation d'un mur avec des matériaux traditionnels pour valoriser le petit patrimoine communal.

Il présente plusieurs devis :

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| - Ets Voisin David | 16 010.00 HT → 19 212.00 TTC |
| - Franck Beun Edifice | 21 773.00 HT → 23 950.30 TTC |
| - SARL Antoine Stone | 21 630.00 HT → 23 793.00 TTC |

Monsieur Le Maire propose de présenter ce dossier au titre de la DETR 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la validation du projet.
- **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 à hauteur de 40 %
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 2, Votants 13, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2020-11-002 : Publiée le : 10 Novembre 2020 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Novembre 2020

DCM 3 : Fourniture et pose d'une chaudière à l'école maternelle - devis

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin de présenter les différents devis concernant la fourniture et pose d'une chaudière à l'école maternelle.

2 devis :

- | | |
|---------------------------|--|
| - SARL DELAINE Christophe | 6 166.67 euros HT → 7 400.00 euros TTC |
| - SARL LA FONTAINE | 6 725.72 euros HT → 8 070.86 euros TTC |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'engager les travaux
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de la SARL DELAINE Christophe pour un montant de 6 166.67 euros HT → 7 400.00 euros TTC

Conseil Municipal du 4 novembre 2020

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 2, Votants 13, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2020-11-003 : Publiée le : 10 Novembre 2020 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Novembre 2020

DCM 4 : Décision modificative

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative sur le Budget Commune afin de régler la facture de la SARL DELAINE Christophe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- **DECIDE** d'adopter la décision modificative ci-dessous :

Objet de la dépense	Diminution des crédits		Augmentation des crédits	
	Articles	Sommes	Articles	Sommes
SARL DELAINE CHRISTOPHE	2135-44	7 400.00	2158	7 400.00

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 2, Votants 13, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2020-11-004 : Publiée le : 10 Novembre 2020 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Novembre 2020

DCM 5 : Office National des Forêts – inscription de coupes de bois à l'assiette 2021

L'Office National des Forêts a transmis une proposition d'état d'assiette 2021 des coupes qui vont être martelés et qui seront proposées à l'Etat Prévisionnel des coupes 2021.

Il est proposé d'inscrire :

- Les coupes d'amélioration de pin maritime pour les parcelles : 1
- Les coupes de régénération pour les parcelles : 2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- **APPROUVE** l'Etat d'Assiette des coupes 2021 proposé par l'Office National des Forêts.

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 2, Votants 13, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DCM 6 : Bail Rural pour les parcelles sises à Les Landes du Ruchard et le Marchais Blanc - résiliation

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu le 6 Octobre 2020 concernant une demande de résiliation d'un Bail Rural pour les parcelles suivantes :

- A n° 697p : Les Landes du Ruchard pour 6ha 77ares 15ca
- A n° 698p : Les Landes du Ruchard pour 14ha 40ares 89ca
- A n° 702 : Le Marchais Blanc pour 11ha 84ares 56ca

Vu la délibération en date du 4 Octobre 2013 autorisant la signature d'un bail rural au profit de Monsieur Arnault Frédéric ;

Vu le Bail Rural en date du 24 Octobre 2013 conclu entre la Commune de Panzoult et Monsieur Arnault Frédéric ;

Considérant que la Commune de Panzoult est propriétaire des parcelles cadastrées A 697p, A 698p et A 702, d'une superficie totale de 33ha 02ares 60ca, situées aux lieux dits « Les Landes du Ruchard » et « Le marchais Blanc » et louées sous la forme d'un Bail Rural établi le 24 Octobre 2013, au profit de Monsieur Arnault Frédéric ;

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la résiliation du Bail Rural intervenu entre la Commune de Panzoult et Monsieur Arnault.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- **APPROUVE** la résiliation du Bail Rural intervenu entre la Commune de Panzoult et Monsieur Arnault Frédéric.

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 2, Votants 13, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Faire un courrier à Monsieur Arnault Frédéric lui notifiant l'accord du Conseil municipal concernant la résiliation du Bail Rural sous réserve de restituer ses droits DPV à compter de février 2021. Pour le prochain bail, il sera proposé un bail de 2 ans.

Actuellement 2 repreneurs se sont manifestés.

Dossier à revoir lors de la réunion du Conseil municipal de décembre 2020.

DCM 7 : Vente de l'ancienne débroussailleuse

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Delafond-Caillé Charlotte afin d'exposer le sujet de la vente de l'ancienne débroussailleuse.

Exposé de Madame Delafond- Caillé Charlotte. Monsieur Chevard Charly s'est porté acquéreur de l'ancienne débroussailleuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

Conseil Municipal du 4 novembre 2020

- **ACCEPTE** de vendre l'ancienne débroussailleuse à Monsieur Chevard Charly pour un montant de 10 euros

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 2, Votants 13, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2020-11-007 : Publiée le : 10 Novembre 2020 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Novembre 2020

DCM 8 : Choix de l'entreprise pour l'élagage des platanes

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Marie Florence afin de présenter les différents devis concernant l'élagage des arbres (platanes et saule marsault)

3 devis :

- | | |
|-------------------------------|---|
| - Harmony Paysages | 9 640.80 euros HT → 11 568.96 euros TTC |
| - Harmony Paysages (variante) | 6 440.40 euros HT → 7 728.48 euros TTC |
| - Espace Plus | 4 860.00 euros HT → 5 832.00 euros TTC |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'engager les travaux
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de l'entreprise Espace Plus pour un montant de 4 860.00 euros HT → 5 832.00 euros TTC

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 2, Votants 13, Exprimés 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2020-11-008 : Publiée le : 10 Novembre 2020 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Sous-Préfecture de Chinon le : 10 Novembre 2020

Questions et informations diverses – Tour de table

Desbourdes Francis :

- Tracteur CASE : il est en panne. Enonciation des différents travaux à faire ainsi que la pompe à eau. Proposition d'une rencontre avec Cédric Vanlerberghe, Pierre-Edouard Caillé, Charlotte Delafond-Caillé et Monsieur Le Maire à l'atelier mardi 10 Novembre afin de faire le point sur le matériel.
- Monsieur Le Maire notifie au Conseil Municipal la présence de plusieurs dépôts d'ordures sur la Commune. Il les informe de sa volonté de déposer plainte à la gendarmerie car malgré les relances faites auprès des personnes, la situation est toujours la même.

Conseil Municipal du 4 novembre 2020

- Le Conseil Départemental nous sollicite afin de déposer un projet, avant le 31 Décembre 2020, pour obtenir une subvention au titre du FDSR 2021. Les pistes de Monsieur Le Maire sont : travaux de voirie ou achat de matériel. Dossier à revoir au Conseil Municipal de Décembre.
- 11 Novembre : La cérémonie se déroulera en nombre restreint, conformément aux directives préfectorales. Pas de public. Les membres des AFN (2 ou 3 personnes), Monsieur Le Maire et les adjoints se rendront au monument aux morts à 11h00 afin de déposer une gerbe.

Delafond-Caillé Charlotte :

- Notification d'une demande de Monsieur Grosbois pour exploiter la parcelle cadastrée ZE n° 24 au lieu-dit Plat Loup. Projet : mettre en prairie et par la suite mettre des animaux. Mettre à l'affichage. Dossier à revoir au Conseil Municipal de décembre 2020 sous forme d'un bail rural.
- Les administrés remercient le Conseil Municipal pour la mise en place d'une fiche vigilance.
- Commande des arbres : rajout à la commande 1 cognassier, 1 magnolia et 1 gros sapin. Plantation des arbres le Samedi 21 Novembre 2020 à 9h00

Molisson Stéphanie :

- Information COVID. Question : Est-ce que l'on fait une affiche à la Mairie ou dans une autre lettre. Monsieur Caillé Pierre-Edouard informe le Conseil Municipal d'une plateforme Panneau Pocket au service des administrés. Pour l'instant, on privilégie l'affichage à la Mairie.
- Spectacle de Noël pour les enfants. Règle de 1 personne pour 4 m2. Suivant cette réglementation, la salle des fêtes pourra accueillir que 35 personnes. Après discussion, le Conseil Municipal décide d'annuler cette prestation. Discussion sur un plan B pour le Noël des enfants. Proposition de distribuer un livre avec un petit mot pour les enfants de la maternelle au CM2 (enfants de Panzoult et de Cravant). Voir en Commission Communication
- Réunion Commission Communication afin de prendre une décision pour les paniers garnis. Préparation et distribution le 18 décembre.

Navatte Marc-Olivier :

- Lundi 19 Octobre réunion Commission Commerce-artisanat emploi et insertion : présentation des bâtiments économiques de la CCTVV. La CCTVV a pris un positionnement sur les loyers suspendus. Intervention de cette suspension depuis le début du confinement (mars, avril et mai) – Réémission des loyers depuis le mois de juin.
- Réunion SIAEP : plan de relance subvention – augmentation sur le tarif de l'eau. Pas d'augmentation de l'abonnement.
- Logement 2 Rue de l'Eglise : pas possible de faire des visites pendant le confinement. Prévoir une visite virtuelle. Annonce à la Boulangerie et à la Mairie. Il reste des petits travaux à finir.
- Logement 4 Rue de L'Ecole : Visite virtuelle. Réflexion sur l'aménagement à prévoir.
- Travaux salle des fêtes : projet sur 2021

Camon Isabelle :

- Mise en place du fichier vigilance. Envoyé 1 accusé réception à chaque dépôt.
- Rencontre avec La Croix Rouge de Chinon : aides financières à la demande des Maires et des Assistantes Sociales.

Caillé Pierre-Edouard :

- Réflexion sur les décors de Noël.

Feltrin Pierre :

- Petit résumé du SIEIL.
- Travaux sur l'éclairage public : réflexion sur le changement des ampoules
- Proposition de l'enfouissement des lignes, renfort. Proposition d'enfourir la ligne au lieu-dit Les Seillaudières.

Marie Florence :

- Réunion Commission Embellissement à prévoir

Veillot Julie :

- Prise de contact avec Madame Rohard Noëlla pour avoir un résumé de toute sa ligne de son projet (nature de leur concept, les différents axes ...). Dossier en cours.

Ripaud-Cadiou Julia :

- Commission cimetière : point sur les tombes et les arbres. Refaire le point avec Véronique sur les tombes temporaires et perpétuelles.
- Projet de plantation d'arbres au niveau du cimetière : à revoir sur 2021

Navatte Florence :

- Commission urbanisme, habitat, gens du voyage : redonner des compétences à la commune (commission numérique en matière scolaire et logement d'urgence).

•

Tranchant David :

- Réunion Syndicat de la Manse Etendu : SAGE (consultation et mise en place fin 2021). Petit résumé de la réunion et du fonctionnement du Syndicat. Impact sur les finances des Communes. Monsieur Le Maire a donné son accord pour le périmètre. Il émet son inquiétude sur les rivières avec la présence de la Jussie (plante invasive dans la rivière).

SEANCE LEVEE A 20H57

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mercredi 2 Décembre à 18h30